1. Introduction

L'atelier organisé par le pôle Ouest de l'APESS, s'inscrit dans le prolongement de la réflexion engagée par l'APESS et ses partenaires sur la conduite du « projet d'appui à la définition et la mise en place des mesures pertinentes et durables en réponse aux effets de la COVID-19 dans le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest et du centre.

A travers l'utilisation de l'outil « Bilan Simplifié » depuis de nombreuses années, l'APESS a pu produire des connaissances sur ses exploitations familiales pour mieux connaitre le comportement des EF face à la crise.

Partant de cet acquis, l'atelier vise à produire une analyse des réponses apportées aux éleveurs et des mesures prises par les acteurs décisionnaires face la crise
Les Cellules Nationales de Coordination qui représentent l'Association dans les pays, sont sollicitées dans leur fonction de VEILLE pour mieux apprécier ces réponses du point de vue de leur pertinence, de leur efficacité et de leur durabilité pour les agropasteurs et suggérer des améliorations.

Il s'agira en définitive de :

- **Connaitre les réponses envisagées par les acteurs décisionnaires et de savoir de quelle façon elles ont été conçues (notamment dans quelle mesure les agropasteurs ont été associés à cette conception)**
- **Savoir si elles sont été effectivement mises en œuvre (effectivité, intensité, qualité, étendue dans l'espace)**
- **Savoir si elles ont atteints les agropasteurs et s'ils ont pu en tirer bénéfice (accessibilité, utilisation)**
- **Savoir comment les agropasteurs ont apprécié ces réponses (appréciation du contenu des mesures, appréciations de leur mise en œuvre)**

2. Objectifs et Livrables

2.1 Objectifs des ateliers

L'objectif de cet atelier est de *produire à partir de la mutualisation des veilles nationales une appréciation par l'organisation des éleveurs de la pertinence des mesures de riposte par rapport au vécu des agro-pasteurs et de l'efficacité de leur mise en œuvre*.

D'une manière spécifique, Il s'agira de dégager de l'analyse des CNC , les thèmes sensibles du point de vue des décideurs et du point de vue des éleveurs en mettant en évidence ceux qui sont communs pour tous les décideurs et pour tous les éleveurs, et ceux qui sont spécifiques à chaque pays.

2.2 Livrables

1. ***Un rapport de restitution du document RRSA***
2. ***Production d'une note d'analyse des réponses apportées aux éleveurs par les décideurs et de l'analyse des éleveurs de la pertinence des mesures de riposte par rapport au vécu des agro-pasteurs et de l'efficacité de leur mise en œuvre.***

3 Méthodologie

Cet atelier a duré 3 jours (du 6 au 8 avril 2021) à Thiés au Sénégal et a été scindé en 3 étapes. Mais une rencontre préparatoire de trois (03) jours (du 3 au 5 avril 2021) entre les RTP (Adja SENE du Sénégal et Ilo SOW pour la Guinée Bissau), le Superviseur du Pôle Ouest (Dr Mamadou BA) , le 1er vice-président (Ousmane Mody BA) et en présence du SE de l' APESS (Adama Traoré) a été tenue en amont de la tenue de l'atelier du pôle.

L'atelier préparatoire a permis aux RTP à préparer l'analyse et la présentation de leurs entretiens. Chaque RTP a présenté ensuite ces conclusions aux participants de l'atelier sous le lead du 1er vice-président.

L'atelier préparatoire a démarré par la présentation des fiches vierges et en expliquant comment elles ont été élaborées et ceci a permis de retenir le principe de travailler sur chaque variable et pour chacune d'elle dire :

- ce qui a été prévu

- ce qui a été réalisé

- appréciations des éleveurs

Cet atelier préparatoire a permis de relever quelques informations manquantes dans le renseignement des grilles d'analyse remis aux RTP ; il s'agissait pour le Sénégal de faire valider les données recueilles par les interlocuteurs pour éviter de donner des chiffres non confirmés.

L'atelier préparatoire a aussi permis de partager la réflexion sur la vulnérabilité des EF agropastorales à travers une présentation PP préparé par le SE (Adama Traoré)

4 .Tenue de l'atelier

L'atelier a démarré par la présentation du projet et les perspectives pour le pôle Ouest par le SE de l'APESS, Adama Traoré.

L'atelier a vu la présence effective de tous les représentants des CNC du Sénégal et de la Guinée Bissau conduits par leurs présidents (voir liste en annexe) et a été présidé par le 1er vice-président de l'APESS (Ousmane Mody BA) qui a formulé des prières pour sa réussite.

Le 1er vice-président a insisté sur l'importance de *la parole (voix) des éleveurs* dans la mise en œuvre des projets et programmes pour une meilleure prise en compte des points de vue *(idées)* des principaux bénéficiaires.

Par conséquent, il invite les participants à apporter leurs contributions issues de leur vécu pour la réussite du programme.

Il a enfin invité les participants à se présenter (nom et prénom, lieu de provenance et fonction occupée dans la CNC)

L'atelier Pôle a duré 3 jours et a progressé en 3 étapes qui sont :

jour 1 **: réflexion sur la vulnérabilité des EF agropastorales** cette réflexion se fait sur la base du partage des résultats de l'étude sur les EF agropastorales vulnérables réalisée en 2019/2020 pour la RRSA de la CEDEAO. Elle introduit à la problématique de la COVID.	→	***jour 2*** **: restitution des veilles sur les ripostes par pays** *travaux de groupe* par pays pour examiner les résultats des entretiens et formuler les appréciations des CNC Chaque pays présente en *plénière* les résultats de la veille nationale des CNC (*conclusions tirées par les CNC à partir de l'exploitation des entretiens*) → 3 présentations aux ateliers de Koudougou et Garoua, 2 à l'atelier de Thiès
	→	***jour 3*** **: forum d'appréciation par les éleveurs des mesures prises** La formule du "forum", déjà pratiquée dans des ateliers de pôles, permet une libre expression des représentants des éleveurs présents autour de leur appréciation des mesures de riposte et de leur mise en œuvre.

5 . Résultats de la mutualisation des veilles des CNC sur les plans nationaux de riposte

La collecte des informations a été réalisée dans un contexte marqué non seulement par la COVID 19 mais aussi par la fermeture des frontières entre les pays (ce qui a fait que pour la Guinée Bissau, le RTP, ne pouvant se rendre sur place a été obligé de mener les entretiens à distance). Ces facteurs n'ont pas favorisé la collecte des données ; on a observé parfois des retentions d'informations par les acteurs décisionnaires malgré les lettres d'introduction des RTP (surtout au Sénégal) pour faciliter cette collecte. Le volume d'informations collectées est variable d'un pays à l'autre.

Les résultats ont été analysées domaine par domaine et à l'intérieur de chaque domaine, variable par variable.

5.1-Synthèse des analyses des plans de riposte selon les domaines prioritaires

PROTECTION SOCIALE

- **Distribution de vivres**

Au Sénégal un fonds de riposte COVID 19 de 1000 milliard a été dégagé pour faire face la pandémie.

Une enveloppe de 69 milliards a été réservée à la distribution de vivres pour une cible estimée à un million de ménages vulnérables

Toutes les régions ont reçu leur quota. La composition du kit était conforme avec les quantités annoncés Les kits alimentaires annoncés ont été reçus par le comité de gestion mais la distribution a

eu beaucoup de faille.

Pour les éleveurs transhumants qui était parti, ils n'ont pas pu revenir pour prendre les kits et ils n'étaient pas éligible au niveau de ces régions. Il y'a eu manque d'information pour les éleveurs sur la distribution des kits.

Ces appuis étaient gérés par les maires et les bénéficiaires étaient les villages de leur zone d'intervention

En Guinée Bissau, la CNC à confirmé que les VIVRES sont arrivés er que la distribution a été effective.

Cependant la répartition a été inégale car les familles sont de taille différente

A noter que l'apport des ONG et des associations a été plus important que celui du gouvernement (PAM ,PLAN INTERNATIONAL ,Association des ressortissants de la GB à l'étranger, commerçants particuliers, plateforme des ONG de Bafata)

Globalement au moins 70% des personnes ont reçu des vivres

- **Vente à prix modéré :**

Cette mesure n'a pas été appliquée ni au Sénégal ni en Guinée Bissau

- **Cash Transfer :**

Au Sénégal, Il n'y a pas d'information sur cette forme de mesure, tous les appuis ont été en nature et nous n'avons pas rencontrer de bénéficiaires pour cette mesure. Il y'a eu de façon exceptionnelle dans la Kolda, des appuis cash de 10 000 à 20 000 par des agents sans signifier l'origine de l'appui

En Guinée Bissau, le Ccash Transfer n'a pas été noté même si des informations indiquent qu'il est prévu que l'Unicef et le PAM envisagent de le faire dans certaines régions.

- **Le Cash for work :**

Non pratiqué dans les 2 pays

- **Distribution de Kits animaux :**

Cette mesure est absente dans les 2 pays

- **Subvention pour l'eau et l'électricité :**

Au Sénégal, tte mesure existe mais elle a surtout touché les populations urbaines (la majorité des ruraux n'a pas été touchée) ; Très peu d'éleveurs ont eu à bénéficier de cet appui.

En Guinée Bissau, cette mesure n'a pas été appliquée

- **Impact de la COVID sur le calendrier agricole**

Pour le Sénégal, aucune information disponible

En Guinée Bissau, Renforcement des systèmes de collecte des données

La CNC confirme que la pandémie de mieux renseigner les données dans le système de collecte

- **Achats publics groupés auprès des producteurs**

Inconnue au Sénégal, la mesure a été bien appliquée en Guinée Bissau mais avec effet pervers, une tendance haussière pour les produits importés (riz, huile, etc.) et une chute des produits locaux(lait ,viande, volaille), donc impact négatif sur la vie des ménages agropastoraux déjà fortement affectés

- **Maintien de l'ouverture des frontières pour la libre circulation yransfrontaliére des denrées alimentaires depuis le début de la pandémie**

Cette mesure a été effective dans les 2 pays avec des dégrées d'application différents

- **Fourniture d'aliments bétail**

Au Sénégal, la mesure a été effective mais avec des disparités dans la distribution ; les agropasteurs ont été membres actifs dans les commissions de distribution au niveau locale

Par contre en Guinée Bissau, les agro pasteurs n'ont rien reçu comme soutien . Pour eux, l'élevage est le parent pauvre au sein du Ministère de l'Agriculture

- **Semences annoncées**

Au Sénégal, cette mesure n'a touché que les agriculteurs, les éleveurs n'ont pas été concernés

Par contre en Guinée Bissau, ce sont les éleveurs de l'APESS qui ont fourni à leurs membre des semences de cultures fourragères (braccharia). Cette stratégie a permis aux éleveurs de stocker beaucoup de fourrage dans les hangars et ainsi faire face à la crise

- **Protection de la chaîne d'approvisionnement en intrants des petits agriculteurs et éleveurs**

- **Soutien en aliment bétail**

L'Etat du Sénégal a dégagé deux milliards de francs CFA pour le secteur de l'élevage, soit plus précisément1 milliard 800 millions de FCFA pour l'acquisition d'aliment de bétail et 200 millions FCFA pour l'achat d'aliment volaille considéré comme la priorité pour la résilience de la chaîne de valeur

La mesure de soutien en aliments bétail a été effective dans toutes les régions et accessible aux éleveurs. Il y'a eu des disparités dans la distribution.

Les organisations paysannes ont participé au comité de réception et de gestion de l'aliment bétail. Néanmoins les quantités mis à disposition était très en deca des besoins. Et cette mesure s'est fait en deux étapes : le premier est venu en Mai 2020 et était très insuffisant et le délai de paiement très court (3 semaines) pour permettre aux petites exploitations d'acheter un grand stock parce que la fermeture des marchés avait minimisé les revenus. La deuxième a coïncidé avec le début de l'hivernage avec la disponibilité de la biomasse alors cela a permis à une minorité d'EF de constituer des stocks

Cette mesure n'a pas été appliquée en GB

- **Fourniture d'engrais**

En Guinée Bissau à cause de la COVID, la fourniture de l'engrais a été gratuite sur l'ensemble du territoire

Au Sénégal, cette mesure n'a pas été retenue

- **la fermeture des frontières,**

A cause de la COVID et avec la fermeture des frontières, la GB a eu des difficultés dans l'approvisionnement des produits vétérinaires qui pour l'essentiel venaient du Sénégal. Cette situation a eu comme conséquence, l'apparution de nouvelles maladies et la recrudescence des maladies existantes.A cela s'ajoute le manque de collaboration entre les éleveurs et les vétérinaire

5.2 :APPRECIATION DU PROCESSUS DE FORMULATION DES PLANS DE MESURE

L'implication des OP dans le processus de formulation des plans de riposte est relative et variable selon les pays.

- **Selon la nature du processus**

Au Sénégal, est créé, au sein du Ministère des Finances et du Budget, un Fonds de Riposte et de Solidarité contre les effets du COVID-19 dénommé «FORCE COVID19» La FORCE COVID-19 a pour mission de financer les dépenses liées à la lutte contre la pandémie du COVID

Pour la formulation des mesures de riposte, il n'y pas eu de processus participatif dans la formulation. Les mesures ont été annoncé et les modalités fixées par les autorités. Pour la mise en œuvre, il y'a eu participation des organisations au niveau communal mais pas au niveau national et au niveau régional. La participation dans la mise en œuvre relevait du suivi de l'effectivité des mesures mais non dans la stratégie de mise en œuvre qui était déjà fixé par les autorités. Mais n'empêche dans la distribution de l'aliment bétail certaines orientations ont été pris en compte s'agissant des quotas à distribuer.

En Guinée Bissau, au début de la pandémie une équipe de riposte contre la COVID-19 est formée autour du comité interministériel de suivi de la prévention du covid-19. Il regroupait divers acteurs et institutions de la république. Cette équipe a cependant très vite montré ses limites d'action et s'est retrouvée au cœur des dissensions politiques de l'époque. A la mi-mai 2020, le gouvernement, conformément aux directives du chef de l'Etat, a supprimé le comité et nommé un Haut-commissaire chargé de coordonner toutes les actions de lutte contre la pandémie.
Par la suite tous les gouverneurs de régions ont reçu le mandat de former un comité régional de riposte contre la COVID-19. Les comités regroupent l'essentiel des acteurs régionaux de l'administration, de développement local et organisations de base. Les appuis ou actions sont planifiées globalement au niveau central et les comités régionaux sont chargés de les amender, adapter et exécuter selon les contextes de chaque région et en tenant compte des besoins exprimés par les acteurs à la base

La CNC confirme que Le comité a été aux autorités traditionnelles (chefs de village et chefs de quartier)
Il y a eu en somme une prise en charge communautaire de la pandémie

- **De la contribution effective des représentants des organisations d'éleveurs à la formulation des mesures**

Au Sénégal dès le début de la pandémie, un dispositif de collecte de données a été mis en place et une consultation a été lancée auprès de 32 fédérations et unions membres qui sont actives dans les différentes filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Cette consultation a permis de recenser les difficultés et de recueillir les propositions et contributions des membres, représentés dans les 45 départements du Sénégal. Ces propositions ont été transmises au Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural et au Ministre de l'élevage et des productions animales.

La note adressée au Ministre de l'Elevage et des Productions Animales fait le point sur les filières bétail-viande, cuirs-peaux, lait et avicole qui sont fortement impactées par les restrictions dans les déplacements et le confinement pour endiguer la propagation de la pandémie. Des propositions de mesures d'urgence sont faites au ministre qui a réagi très rapidement pour apporter des facilités aux transhumants et aux aviculteurs dans les déplacements

Selon les membres de la CNC, dans les régions ou les leaders ont pu participer au comité de gestion au niveau communal, cette participation n'est que figurante pour la distribution des vivres. Leur rôle était plus dans la vérification de l'appui effective aux bénéficiaires ciblés pour qu'il n'y a pas détournement d'objectif. Nous constatons que les spécificités de l'élevage n'étaient pas pris en compte.

En Guinée Bissau, Les représentants des organisations d'éleveurs sont d'office membres des comités régionaux formés par les gouverneurs. Ils y apportent des contributions sur la stratégie et amendent les propositions pour mieux répondre aux besoins des exploitations familiales qu'ils représentent.
Les messages de sensibilisation déroulés par les comités régionaux ont également tenu compte de la spécificité de la communauté des agropasteurs

- **Pertinence des mesures**

Au Sénégal, la limitation des mouvements de personnes et la fermeture des marchés hebdomadaires ont contribué à la réduction du pouvoir d'achat des éleveurs. Ce fait a engendré beaucoup de transactions à crédit qui sont aujourd'hui difficilement recouvrables selon certains répondants

La CNC pense que la distribution des vivres n'était pas la mesure la plus efficace car le ciblage était la limite. *Une subvention sur le prix des denrées de première nécessité était plus pertinente car elle profiterait à toute la population et même les transhumant*s. Pour l'électrification, elle n'est pas pertinente car la plupart des villages en monde rural ne sont pas électrifiés. Pour les rares bénéficiaires, elle a été effective que pour un mois. Pour les mesures de soutien, nous nous attendions à des mesures beaucoup plus spécifiques à l'élevage car nous jugeons que c'est l'un des secteurs les plus affectés par les mesures de restriction. Mais seule la dotation en aliment bétail a été appliqué et même les quantités étaient très en deca des besoins des éleveurs.

En Guinée Bissau, l'ensemble des mesures mis en place par les comités peuvent être jugées comme étant bonnes, car elles répondent à des besoins immédiats et d'urgence de la population. Partout où ces mesures sont mises en place les bénéficiaires ont salué leur pertinence. Il faut cependant souligné que ces mesures sont très insuffisantes par rapport aux besoins existants. Un grand nombre de personnes reste encore dans le besoin et a tendance à exprimer le sentiment d'abandon par l'Etat face à la pandémie de COVID-19.

- **Mise en œuvre des mesures**

Au Sénégal, 5000 vérificateurs ont été désignés à l'échelle du territoire national avec pour rôle de vérifier si la liste des ménages sélectionnés dans les quartiers et villages a été produite par le comité ou le conseil de quartier ou de village,

Pour la distribution, les relais communautaires ont été mis à contribution pour assurer un meilleur suivi de l'opération avec décharge de fiches de distribution qui ont été mises à leur disposition et les forces de défense et de sécurité ont assuré la supervision.

La CNC confirme que les mesures annoncées dans le programme ont été faits dans les régions. La seule limite est le ciblage avec des détournements d'objectif. Il y'a eu une politisation des appuis et cela a engendré l'exclusion de beaucoup de ménage vulnérables.

En Guinée Bissau, les mesures effectivement mise en œuvre concernent surtout la distribution de vivres, de semences, et des produits sanitaires pour se protéger contre la maladie. L'assistance à la santé animale a également été menée par les services concernés. Toute fois beaucoup d'actions prévus dans le cadre du plan de riposte n'ont pas été mené ou n'ont pas eu les résultats escomptés. Sur le plan national le constat ou la perception est que les mesures contre les effets de la COVID-19 sont faiblement mise en œuvre.

5.3 : Appréciation de la mise en œuvre des mesures

* Accessibilité

Au Sénégal, les OP d'élevage sont faiblement représentés par rapport aux autres acteurs des commissions ce qui fait que notre spécificité n'est pas prise en compte dans la plupart des cas et lorsque ce ne sont pas des appuis spécifiques comme la distribution des vivres.

L'enclavement des villages aussi n'a permis d'être informés à temps et de pouvoir nous organiser. Même si les appuis sont venus au début de la crise et des restrictions et elle n'a pas été à la hauteur des impacts des restrictions. La rigidité de la liste des bénéficiaires aussi était une grande difficulté car la réalité du terrain n'était pas conforme avec la liste. D'autres familles plus éligible et vulnérables n'ont pas été pris en compte.

La GB est un petit pays et les régions et zones rurales sont accessibles. Les appuis apportés ont tous transités par les capitales régionales et par les préfectures, ce qui les rapprochaient d'avantage des populations bénéficiaires. Les coûts de transport sont généralement faibles et les procédures allégées par les autorités nationales et régionales Mais la CNC affirme que les principaux bénéficiaires sont surtout ceux qui sont proches des centres urbains (liens plus forts avec l'administration et plus informés que ceux qui sont éloigné

- Ciblage des bénéficiaires

Au Sénégal, pour le choix du million de ménages, deux procédés sont utilisés :
• Le registre national unique qui recense 588.045 ménages répartis dans toutes les régions et les communes du Sénégal parmi les plus vulnérables
• Le ciblage communautaire qui concerne 411 955 ménages
Ce dernier se fait à partir d'un quota alloué à chaque commune proportionnellement à la taille de sa population et à la carte de la pauvreté.

Ce quota est ensuite éclaté entre les quartiers par le comité de ciblage de la commune présidé par le maire et composé des délégués de quartiers, des représentants des jeunes, des femmes, de l'imam, du curé, des conseillers municipaux élus sur les listes concurrentes au maire, les leaders d'opinions, la société civile à travers les ONG qui sont présentes sur le terrain.

Cette méthode de ciblage a laissé en rade beaucoup d'EF d'élevage vulnérables

- Problèmes rencontrés dans la mise en œuvre

Au Sénégal, la majorité des représentants d'OP ne siègent pas dans les commissions de distributions des intrants dans leurs zones d'influence. En effet, une grande partie des responsables d'OP n'ont pas siégées au sein des commissions de distribution des semences et des engrais. L'absence de la majorité des OP dans les commissions de distribution des intrants pose la question de leur reconnaissance et de leur pouvoir d'implication et de prise de décisions à l'échelle de leurs zones d'influence

En GB, le déclanchement de la pandémie a coïncidé en Guinée Bissau avec un changement de pouvoir très sensible avec des querelles politiques qui ne permettaient pas de travailler

sereinement la stratégie de riposte. Ce problème a conduit à la dissolution du premier comité mis en place au niveau national et l'installation d'un nouveau dans la précipitation. Des retards ont eu lieu dans l'exécution des commandes des denrées alimentaires au niveau central. Pour la distribution les quantités reçues et effectivement distribuées sont très faibles par rapport à la demande. Et enfin une faible coordination des actions de divers acteurs ne permettant pas une centralisation des données de l'ensemble des interventions dans les régions et au niveau national

La CNC a aussi identifié les problèmes suivants :

1.Non prise en compte de la santé et de l'alimentation animales dans la mise en œuvre de la riposte
2.Non prise en compte des activités génératrices de revenus dans la stratégie globale
3.Absence de soutien aux activités commerciales des produits locaux (lait, viande, céréales, acajou) , ce qui a entrainé une chute des prix et une mévente
4. Les mesures de restriction n'ont pas pris en compte la spécifié de la transhumance (les animaux bloqués pendant de longues périodes sur des territoires sans possibilité de déplacement)
5. Les mesures de restriction n'ont pas pris en charge la spécificité des éleveurs
6. Absence de fourniture de matériels agricoles alors que tous les ateliers sont fermés

5.4 : <u>Appréciation des mesures institutionnelles, juridiques et légales pour réussir la riposte contre la COVID</u>

* Nouveaux arrangements politiques

Au Sénégal, au début de la crise, l'Etat a lancé une concertation avec les opposants politiques pour se mobiliser autour d'une réponse concertée et partagée. L'objectif de cette concertation était d'obtenir leur assentiment pour pouvoir légiférer par ordonnances sur les mesures à prendre face à la pandémie de Covid-19.

En GB, au début de la pandémie la divergence entre les politiciens n`a pas eu d'impact sur la stratégie de la lutte, car tout le monde était unanime sur la nécessité de combattre la maladie par tous les moyens. Cependant à partir du moment où le régime a changé , des lacunes et de divergence de points de vues ont commencé à apparaitre conduisant à la dissolution et le remplacement du premier comité. C'est donc lors de la deuxième série de consultations avec les six partis parlementaires pour trouver un consensus sur la formation d'un nouvel exécutif à large assise, que Sissoco Embaló a déclaré qu'il n'avait pas d'autre choix que de dissoudre le Parlement s'il n'y a pas consensus

*Nouvelles normes / règles

Au Sénégal, depuis le premier cas de contamination au Covid 19, annoncé le 2 mars, plusieurs mesures ont été prises par les autorités, notamment, la fermeture des marchés, des écoles et lieux de culte, la fermeture des frontières aériennes et terrestres. Un couvre-feu et un confinement ont également été décrétés.

Les mesures restrictives bien qu'importantes ont eu des impacts négatifs sur l'activité d'élevage. Le début de la crise ayant coïncidé avec le début de la période sèche a causé d'énormes difficultés pour les exploitations familiales. Dans certaines localités, les représentants d'OP ont initié des concertations avec le préfet pour assouplir les mesures. Ces négociations ont concerné l'assouplissement aux niveaux de la fermeture des marchés pour permettre la vente d'animaux, fournir quelques allègements sur les déplacements en cas de vols. Les mesures restrictives bien qu'importantes ont eu des impacts négatifs sur l'activité d'élevage. Le début de la crise ayant coïncidé avec le début de la période sèche a causé d'énormes difficultés pour les exploitations familiales.

En Guinée Bissau, des décrets ont pris pour mieux gérer la pandémie :
. Décret interdisant les manifestations avec rassemblements (mariage, baptême, prières collectives)
. Décret interdisant le transport en commun publique
. Décret interdisant l'ouverture des marchés
Ces nouvelles normes et règles dictée ont impacté négativement sur la vie des agropasteurs

6. Forum des Eleveurs

Le forum a eu lieu conformément aux termes de référence de l'atelier et au guide proposé par le Secrétaire Exécutif lors des réunions préparatoires. Ce guide reprend les 7 questions de recherche spécifiques à la ligne de recherche 2, à savoir les réponses des acteurs décisionnaires.

Question 1 : Quels ont été les processus mis en place dans le cadre de la formulation qui ont permis d'aboutir aux mesures de soutien en faveur des EF agropastorales

A l'unanime pour les deux pays, face à l'urgence, il n'y a eu aucune consultation sur la conception des mesures de riposte. Les mesures ont été connus par les exploitations à la mise en œuvre et au déploiement. La pandémie a surpris tout le monde et toutes les mesures prises au sommet se sont faites dans l'urgence

Question 2 :En quoi les représentants des organisations d'éleveurs ont-ils influencé les processus de formulation et les mesures qui en ont découlé

Ousmane Mody BA(vice président APESS) **: nous avons été impliqués qu'au niveau communal dans les commissions. Les organisations ont été actives dans le suivi des bénéficiaires pour ne pas avoir de détournement d'objectif mais n'empêche-t-il y'a eu quelques cas de détournement lié à une politisation. Pour l'aliment de bétail, il n'y avait pas de liste de bénéficiaires définis, mais la composition de la commission était déjà fixée. Et les modalités de cession ont été déterminés par la commission (2 sacs/bénéficiaires).**

Thierno Aliou Baldé(CNC Sénégal) **: c'est à partir de la mise en œuvre au niveau communal que nous avons été impliqués mais pas au-delà**

Mamadou SOW(CNC Sénégal) **: Nous n'avons vraiment pas influencé sur les mesures de distribution de vivres puisque c'était plus global mais dans les mesures spécifiques aux éleveurs tel que la distribution de l'aliment bétail nous avons pu influencer dans la mise en œuvre. Sur la distribution, les OP ont refusé**

que le quota soit le même dans tous les villages car la concentration des éleveurs n'est pas le même. Alors la commission a distribué suivant les orientations des OP qui ciblent les villages avec une grande concentration d'exploitations familiales agropastorales. Cette mesure a amené les communes voisins à faire de même.

Moussa Demba Assette BA(CNC) Sénégal) **: Pour la région de Matam ,même dans le cas de l'aliment bétail, les éleveurs de notre région n'ont pas pu influencer les mesures car les modalités était déjà fixé par l'Etat**

Awa Diallo(CNC Sénégal) **: même procédé pour la région de Kaolack, aucune influence n'a été fait par les organisations car la distribution de vivres était supervisée par le préfet et l'armée**

Karim BA(CNC Sénégal) **: au niveau local (région de Matam), pour la distribution de l'aliment bétail les sous-préfets ont installé les sous-commissions. Une des modalités de cession était la présentation du certificat de vaccination de l'année alors que beaucoup d'éleveurs n'avait pas vacciné leurs animaux. Même les certificats de l'année passée n'étaient pas éligibles**

Aminata **KA(CNC Sénégal) : Pour la région de Louga, les OP d'éleveurs ont participé auprès du sous-préfet. Mais les leaders ont opposé que le certificat de vaccination soit une modalité mais plutôt qu'on définisse un quota par village. Le sous-préfet a finalement adopté cette requête.**

Mamoudou Baldé (GB)**: il n'y a pas eu d'implication des organisations dans la distribution de vivres. Ce sont les gouverneurs qui étaient chargés de faire la distribution sans distinction de secteurs d'activités.**

Ansoumané Mané**: (GB)Dans les commissions, les représentants ont participé mais n'ont pas eu de pouvoir décisionnel dans la formulation du processus**

Siradio Baldé **: (GB)Tous les processus ont été gérés par l'ETAT, même la distribution. Ils ont distribué dans tous les villages mais les quantités annoncées non pas été distribuées donc il y'a eu beaucoup de stocks restants alors que le besoin était là.**

Questions 3 : Comment les organisations d'éleveurs apprécient elles les mesures prises et leur mise en œuvre

Moussa Demba Assette BA **(Président CNC Sénégal): Ces mesures n'ont pas répondu à nos attentes et à nos difficultés liées au COVID** **** si tu dois aider quelqu'un, il faut demander de quoi il a besoin et c'est après cet étape que l'aide doit être faite****

Thierno Aliou BALDE **(Président BR Kolda/ Senegal): Ceci est le principe courant des états de l'Afrique et cela amène l'échec des politiques**

Ousmane Mody BA **(1er vicz président APESS): Les revenus générés par les prix de cession devaient être versés par les communes dans un délai de 3 semaines. Alors que les familles pauvres n'avaient pas la possibilité de s'approvisionner en quantité ce qui fait il y'a eu des familles pauvres qui n'ont pas eu accès.**

Mamoudou BALDE **(Président CNC GB):** ***Pour soigner quelqu'un il faut faire un diagnostic.*** **Si cette étape n'est pas faite nous ne pouvons pas apprécier l'importance de ce qu'il fait.** ****Si tu trouves une famille qui a faim et vous allez acheter du sucre pour elle, QU'EST-CE QUI'ELLE VAS FAIRE AVEC CELA ?'***

Ansoumana Mane (AE CNC GB)**: La concertation avec les acteurs est le grand problème qui a causé les limites des mesures de riposte pour le COVID. Nous avons fait des sensibilisations dans des villages qui ont reçu aucun vivre et dont les activités étaient suspendues par les mesures restrictives ce qui a fait que les gens n'étaient pas réceptifs ni alertés par rapport aux mesures de précaution**

Question 4 : Pourquoi certaines mesures annoncées dans les plans de riposte n'ont-elles pas été mises en œuvre

Thierno Aliou Baldé**☹ CNC Sénégal) Pour la prise en charge des factures d'électricité, il était annoncé la prise en charge de 2 factures mais seule, une facture a été prise en charge**

Moussa Demba Assette BA **(CNC Sénégal): il y'a beaucoup de mesures annoncées qui n'ont pas été faite**

Karamako Gassama **(membre CNC GB): les autorités avaient promis de subvenir aux besoins alimentaires mais dans la mise en œuvre les quantités étaient très en deçà des besoins et des espérances. Même les mesures spécifiques à l'élevage annoncées pour soutenir le secteur n'ont pas été mises en œuvre. S'agissant des produits vétérinaires, ils avaient promis de les disponibiliser car l'approvisionnement se fait au Sénégal. Le non-respect de cette mesure et la fermeture des frontières, nous ont créee beaucoup de difficultés.**

Maimouna **(CNC GB): Tous les deux gouvernements (sortant et nouveau pouvoir) pendant le COVID n'ont pas pris cette spécificité de l'élevage et respecté les mesures annoncées pour les éleveurs**

Fanta Keita **(CNC GB): Avec le changement de pouvoir, il y'a eu dissolution de la première commission de gestion de crise pour un nouveau. Ceci a provoqué un peu une rupture dans la définition des mesures. Concernant l'éducation, les stratégies annoncés ont eu une rupture avec le changement de commission**

Question 5 : Pourquoi les mesures mises en œuvre n'ont-elles pas profité aux EF agropastorales

Moussa Demba Assette BA **: C'est un peu dû à l'éloignement des éleveurs des centres urbains. Il y'a aussi un défaut d'information car ils ne peuvent pas comprendre les mesures prises par l'état. Le défaut de scolarisation aussi est un grand frein**

Karim BA**: (CNC Sénégal)il y'a un problème de leadership au niveau des associations, ce qui cause un problème sur la défense des intérêts communs.**

Karamoko **(CNC GB): Manque d'organisation des éleveurs du à un problème de concertation**

Question 6: Quelles sont les mesures mises en œuvre et qui ont profité aux EF agropastorales

Mamadou Sow **(CNC Sénégal):La distribution de vivres et d' aliments bétail , la subvention sur l'électricité ont profité aux EF agropastorales**

Ansoumané **(GB): Deux mesures ont touché : la distribution de vivres et la distribution de semences**

Question 7 : En quoi consistent les dispositifs organisationnels mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte

Moussa Demba Assette BA **(Sénégal): Les dispositifs organisationnels consistent à mieux venir en aide aux populations impactées tout en limitant l'expansion de la maladie**

Mamadou Sow **: (Sénégal)La mise en place des commissions au niveau local a permis dans une certaine mesure de mieux gérer la distribution des vivres et de l'aliment bétail**

Ansoumané **(GB)La mise en place des commissions au niveau local a été déterminant dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte**

Conclusions

La pandémie COVID19 a secoué tous les systèmes économique, social et même environnemental et les systèmes agropastoraux ont les plus souffert de ce choc qui a ébranlé l'économie mondiale.

Dans l'urgence tous les états ont mis en place à des degrés divers des mesures de soutien aux populations.

Ces mesures qui concernaient aussi les agropasteurs membres de l'APESS et dont les activités ont été largement impactées négativement par la pandémie

Des conclusions de l'atelier nous pouvons retenir en rapport avec les objectifs, les éléments suivants :

- **Que les réponses envisagées par les acteurs décisionnaires ont été pour l'essentiel conçues dans l'urgence et par conséquent les agropasteurs ont été peu ou pas associés à la conception ;**
- **Que ces mesures ont été effectivement mis en œuvre dans les 2 pays concernés, à des niveaux d'intensité variable, de qualité moyenne et même si elles touché tout le territoire des pays ;**
- **Que ces mesures ont atteint les agropasteurs mais les plus éloignés des grands urbains (enclavement) ont peu ou pas pu en bénéficier ;**
- **Que les agropasteurs du Sénégal et de la Guinée Bissau, considèrent que ces mesures seraient plus bénéfiques s'ils étaient associés dans la conception, le ciblage et la mise en œuvre.**